

UNIVERSITE PARIS 13

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e des affaires juridiques, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS 13, session 2023**

**M. Christophe FOURQUERE, président de l'Université XIII dénommée USPN**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e des affaires juridiques, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS 13, au titre de l'année 2023 :

Monsieur COELHO José-Manuel, igr, président, Université Paris XIII Dénommée Uspn, Villetaneuse.

Madame GRABOIS Hélène, ingénieure de recherche hors classe, vice-présidente, Université Paris XIII Dénommée Uspn, Villetaneuse.

Madame BOTOKO Catherine, ingénieure d'études hors classe, experte, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris.

Monsieur LESTIDEAU Ludovic, directeur des affaires juridiques et institutionnelles, Aix Marseille Université, Marseille.

Madame MAGOT Marine, attachée principale d'administration de l'état, Université Paris XIII Dénommée Uspn, Villetaneuse.

Monsieur VIEIRA Fernando, drh, suppléant, Université Paris XIII Dénommée Uspn, Villetaneuse.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.



Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

P/le Président et par délégation,  
Le Directeur Général des Services Adjoint,  
Directeur des Ressources Humaines  
de l'Université Sorbonne Paris Nord

Fernando VIEIRA